

“ACTUELLES”

LES “RACES” SONT INÉGALES OU NE SONT PAS

Disons-le crûment, la phrase de Le Pen : “je constate que les races sont inégales” — si, du moins, on l’extrait de l’ensemble des érucations de son auteur — ne révèle rien d’autre que ce qu’il appelle lui-même “une banalité” (*Le Monde*, 11 septembre 1996). Car, contrairement à ce que nombre de commentateurs laissent régulièrement entendre, on sait aujourd’hui fort bien ce qu’est une “race”. Et contrairement encore à ce que l’on prétend, il ne s’agit pas uniquement d’une connaissance savante, mais d’un savoir, plus ou moins clair, plus ou moins confus, et largement partagé. Il y a quelque évidence, en effet, à mettre en relation directe, la notion de “race” et celle d’inégalité.

Ce rapport, cependant, n’est pas entièrement pensé. Et il arrive fréquemment qu’à dénoncer le racisme et la pensée hiérarchique qu’il professe, on oublie, en fait, de s’en prendre à la “race”. Sans aller jusqu’à l’ambiguïté d’un Alain Madelin, lorsqu’il déclare que “personne ne sait très bien ce qu’est une race”, tout en défendant “l’égale dignité de tous les êtres humains” (*Le Monde*, 2 octobre 1996), nombre de déclarations antiracistes (ou plutôt anti-Le Pen) restent plutôt embarrassées par cette notion dont elles ne contestent qu’un aspect essentiel mais non exclusif : l’inscription dans la nature des “races” humaines.

Il est bien vrai que la “race” a d’abord été présentée (et continue de l’être) comme une catégorie de classement zoologique, appliquée

surtout aux animaux domestiqués et, plus encore, à l'espèce humaine. Mais, à l'opposé d'une illusion rétrospective de la perception — perception qui s'est construite comme évidence au cours de l'histoire — cette catégorie ne s'est pas d'emblée offerte comme une donnée de nature, qu'il suffisait de repérer et de placer au sein d'un système classificatoire, comme ce fut (peut-être) le cas pour les plantes ou les animaux au 18^e siècle. La notion de "race humaine" a été fort difficile à construire scientifiquement. Les très nombreuses classifications élaborées tout au long du 19^e siècle et au début du 20^e, qui ont conduit au recensement de quatre (Linné) à quelques dizaines (Denicker) en passant par plusieurs centaines (Galton) de "races" humaines, témoignent de la complexité et de la sophistication de sa formation conceptuelle¹. De l'anthropologie physique à la génétique des populations, les critères pris en considération se sont multipliés avec le développement des sciences naturelles, jusqu'à ce que ces mêmes sciences abandonnent en même temps l'espoir et la volonté de répertorier sous une taxinomie synthétique la variabilité de l'espèce humaine.

Ce renoncement a plusieurs raisons imbriquées. Les multiples critères supposés pertinents ne se recoupent presque jamais. La couleur, la texture des cheveux, la stature, le groupe ou tel marqueur sanguins, etc., ne sont nullement associés les uns aux autres, ce qui fait que l'adjonction d'un élément de différenciation fait presque automatiquement croître de façon géométrique le nombre des groupes "raciaux". Cela provient du fait que, comme le souligne le communiqué des scientifiques et historiens de septembre 1996 (*Le Monde*, 28 septembre 1996), l'espèce humaine n'a jamais été formée de groupes isolés les uns des autres suffisamment longtemps pour produire des différences génétiques significatives et congruentes. Enfin, dans les registres d'application des sciences naturelles à l'homme, la "race" est inutile (c'est un concept "non opérationnel", selon l'expression de

1. Cf. Articles "Race" et "Racisme", *Pluriel-Recherches, Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques*, n°2, 1994. D'une façon générale, cet article doit tant aux travaux de Colette Guillaumin qu'il me faudrait la citer presque à chaque paragraphe. Je ne peux qu'espérer que le lecteur — et elle-même — y verront moins un plagiat qu'une prolongation de ses analyses dans la conjoncture présente.

François Jacob), contrairement à d'autres classifications, hétérogènes les unes par rapport aux autres, telles que les groupes sanguins, les facteurs rhésus, divers marqueurs génétiques, etc.

Bien des gens savent cela, qui s'est diffusé depuis la leçon inaugurale de Jacques Ruffié au Collège de France en 1972. Mais surtout, nous savons tous que cette connaissance n'a pas fait reculer le racisme.

La raison en est simple, mais cette fois peu connue, moins encore admise : c'est que c'est le racisme qui précède la "race", qui l'invente et la fait exister. La "race" n'est pas un "prétexte" pour le racisme, elle est son postulat axiomatique, la condition de possibilité qu'il s'est donnée. Et c'est sur ces prémisses que les sciences naturelles s'étaient mises en devoir de la "trouver" et, ce qui est tout un, de la "prouver".

L'échec de ces disciplines à "découvrir" dans la nature les "races" que le racisme lui donnait à concevoir contraint donc à opérer un rétablissement, c'est-à-dire à remettre les choses à l'endroit : la "race" est une invention sociale, historique, économique et politique. Comme le racisme, et parce qu'elle lui est "consubstantielle", si l'on ose dire, elle relève entièrement des sciences sociales de l'homme, et nullement des sciences naturelles de l'homme. Les "races" du racisme — et il n'en existe pas d'autres — ne sont pas plus immémoriales que le racisme lui-même. Elles ont été inventées dans des contextes précis, situables historiquement, socialement, politiquement, à des fins qui sont, répétons-le, économiques, sociales et politiques. Les "Noirs" existent depuis la traite des esclaves et, comme les "Jaunes" et les "Rouges", avec les conquêtes coloniales. La "race juive" apparaît dans la tumultueuse formation des États nationaux en Europe...

On s'aperçoit ainsi que la fonction de la catégorie "race" n'est pas et n'a jamais été de rendre compte des innombrables "différences" entre les êtres humains. Elle est et a toujours été d'assumer un certain type d'inégalité. Les multiples classifications raciales n'ont jamais eu qu'un seul objet : expliquer et justifier, dans un même mouvement de l'intellect et de la sensibilité, des inégalités entre groupes humains que rien d'autre n'aurait pu, sans doute, légitimer aussi bien. Mais il ne s'agit pas de n'importe quelles inégalités. Loin de toute idéologie

méritocratique ou individualiste, *a fortiori* démocratique, les inégalités en question sont par définition “groupales”, collectives, et liées à la naissance, à l’hérédité, à ce que l’on nomme aujourd’hui, selon une très curieuse expression, le “patrimoine génétique”, ceci même “contre quoi on ne peut rien”.

Ainsi, la “race” n’est pas d’abord liée aux rapports entre individus, saisis par l’étrangeté de l’“autre”. Car cette altérité a été construite au cours des rapports entre peuples, et au sein de rapports de force : spoliation, asservissement, extermination, exploitation, discrimination, ségrégation, résistance, luttes de libération, mouvements d’émancipation ; toutes situations conflictuelles dont l’enjeu est l’instauration/le refus d’une relation collective de domination/soumission. Ce sont ces rapports sociaux inégaux qui tout à la fois produisent le racisme et le formalisent, forgeant les conditions de sa reproduction. De la subordination-appauvrissement des peuples des colonies ou ex-colonies à la surexploitation des sans-papiers/sans-droits en passant par la néantisation symbolique ou la folklorisation des cultures et civilisations “autres”, jusqu’à la discrimination, la stigmatisation, la ségrégation, le racisme se diffracte, du collectif à l’individuel, et imprègne l’ensemble des situations de contact.

L’émergence de la “race” naturelle dans la pensée est peut-être, comme on le croit parfois, un prolongement de l’ethnocentrisme spontané qui fait que chaque groupe humain juge son mode d’organisation et de vie, ses valeurs et ses coutumes excellents, et supérieurs à tous les autres. Mais, même dans cette hypothèse discutable, le racisme opère une révolution. Il inscrit fictivement des traits indissolublement physiques et mentaux dans le registre de l’essence et de l’immuable et crée, par là même et de toutes pièces, des groupes *sociaux* définis par ces traits, groupes que l’on nomme “races”. En ce sens, en ce sens seulement, les “races” existent réellement. En ce sens, aussi, elles sont et ne peuvent être qu’inégales. La “race” est un système de partition des hommes conçu par les hommes pour des hommes, à des fins de domination, d’asservissement, d’exploitation, voire d’extermination des uns par les autres.

Nul doute que l’idée selon laquelle le racisme crée lui-même la “race” et la fait exister socialement va à l’encontre des idées reçues.

C’est bien pourtant ce qui s’est passé. Et cela explique en partie qu’une fois admise, confortée par la croyance en la transmission par le sang et la lignée, intégrée aux schèmes perceptifs et aux représentations du réel, et plus encore inscrite dans les rapports sociaux fondamentaux de ce monde, la “race” peut s’évanouir en tant que mot sans disparaître en tant que réalité. On voit bien, en effet, par la façon dont se perpétuent domination et exploitation racistes, que la catégorie “race”, pour être commode, n’est plus absolument indispensable au racisme. Les signifiants ethnie, culture, civilisation, religion, nationalité... selon les contextes, les interdits, les circonstances historiques, peuvent s’y substituer indifféremment, dès lors qu’ils parviennent à signifier des catégories fermées, définitives, indélébiles, séparées par des frontières intangibles. Dès lors que, comme la notion de “race”, elles s’érigent en catégories d’essence sur lesquelles l’inégalité prend appui et se justifie “d’elle-même”.

Le racisme est donc bien une idéologie, une représentation du monde. Pour autant, cette idéologie ne se présente pas toujours sous la forme d’une doctrine organisée et parfaitement cohérente. Loin, parfois, des “théories” racistes explicites, le racisme se présente plus souvent, au quotidien, comme un ensemble peu formel qui part du constat de l’inégalité réelle entre des collectivités réelles, passe par leur interprétation a-sociale et a-historique comme inégalité “immuable”, et aboutit aux pratiques discriminatoires ou les entérine.

A trop se centrer sur le caractère intrinsèquement idéologique du racisme, on en vient trop fréquemment à “oublier” de quoi se constitue le racisme ordinaire, celui de tous les jours. Il est évidemment fait de mots et de discours, dont la dangerosité — parce que la langue formalise la pensée, forge la perception et informe l’action — ne saurait être sous-estimée. C’est ce qu’exprime à juste titre l’expression “les mots qui tuent”. Mais il est fait aussi (surtout) de comportements, de coutumes, de lois. Tout le monde sait cela, tout en feignant plus ou moins de l’ignorer. Or c’est bien cela qui assure, concrètement, matériellement, la perpétuation du racisme, *c’est-à-dire*, et nécessairement, les inégalités qu’il produit. Et c’est cela qui “encode”, sous forme de “constat” ou de “justification”, les discours racistes.

Ce que l'on nomme ici et là "montée du racisme", en France, n'est donc pas seulement un problème d'opinion ou d'idéologie, si l'on entend par là, comme c'est trop souvent le cas, un système de représentations exprimé dans des pratiques discursives. C'est un problème d'actes et d'actions, de règlements, d'institutions et de législation. Avec ou sans référence explicite à la "race", le renforcement de la suspicion, du mépris, des inégalités, à l'encontre de ceux que l'on nomme "immigrés" en raison de leurs "origines" réelles ou supposées, récentes ou anciennes, leur maintien dans un statut insécure, inférieur et dépendant, montrent la teneur proprement raciste de ce qu'Étienne Balibar nomme très justement "les frontières de la démocratie" ¹. Ils forment le racisme d'aujourd'hui, celui qui se déploie ici et maintenant, qu'il soit masqué sous le nationalisme, la défense des intérêts de la France, ou celle de l'"identité" nationale.

La législation contre le racisme dans la presse et les publications nécessite sans doute un ajustement et un renforcement pour que l'arrogance verbale de l'appel à la discrimination cesse quelque peu de regagner du terrain. Mais on attend encore que les lois existantes, et qui sont pratiquement lettre morte, contre la discrimination ethnique ou raciale — celle qui sévit ouvertement et impunément dans l'accès au logement, à l'emploi, à la formation, etc. — soient enfin appliquées à la mesure des contraventions qu'elles subissent quotidiennement.

Quant à l'espoir d'un traitement institutionnel moins inégal dans les droits sociaux, civils et politiques, ce sont aujourd'hui l'inflation de lois sécuritaro-répressives envers les étrangers (ceux que l'on nomme "l'immigration", comme pour faire oublier qu'il s'agit d'hommes, de femmes, d'enfants), le soupçon généralisé contre ceux que l'on appelle "les immigrés", les réponses dilatoires et la répression opposées au mouvement des "sans papiers" qui lui répondent, témoignent combien la route est encore longue et semée d'embûches pour qu'avec le racisme, les "races" — c'est-à-dire les inégalités collectives qu'elles expriment et impliquent — disparaissent enfin de notre conception du monde.

Véronique DE RUDDER

1. Étienne Balibar, *Les frontières de la démocratie*, Paris : La Découverte, 1992.